

ÉDITO DU MAIRE

Chères Fressennevilloises, Chers Fressennevillois

Le printemps est revenu. Une semaine auparavant, les dernières restrictions (en dehors des structures médicales et des transports en commun) sont parties. Je veux bien évidemment parler de la possibilité de laisser tomber le masque. Cependant, nous le constatons tous autour de nous : le nombre de cas positifs remonte de nouveau. En parallèle viennent s'ajouter une grippe tardive ainsi que quelques gastroentérites dont nous nous serions bien passées. Sans être médecin, il nous appartient de continuer à respecter quelques gestes simples, notamment le lavage des mains régulièrement. Un principe de prévention pour nous ainsi que pour les autres.

Aujourd'hui plus que jamais depuis des décennies, nous mesurons combien la paix n'est pas un acquis. Elle se gagne parfois par les armes, souhaitons que le courage des Ukrainiens nous le démontre. Souhaitons trouver dans cette terrible épreuve, que la solidarité porte espoir et que l'espoir conduise à la victoire de la liberté.

Le 26 avril prochain nous allons voter le budget qui sera notre feuille de route de cette année. Il reprendra les résultats 2021 qui démontrent que notre rigueur et une bonne gestion des services portent leurs fruits. En effet nous ressortons un excédent de fonctionnement de 951 777.41 euros qui va nous permettre de couvrir les investissements en cours. Ce budget 2022 donnera le signal de départ de nouveaux investissements pour votre confort et votre qualité de vie. Je proposerai bien entendu à mon conseil municipal de ne pas augmenter les taux des différentes taxes (foncier bâti, foncier non bâti et CFE).

Espérons que le printemps soit synonyme de liberté et de rencontres, que cette crise sanitaire soit dernière nous.

Que cette période soit le symbole du renouveau et que les beaux jours qui s'annoncent nous amènent la sérénité à laquelle nous tenons tant.

Le 15 mai prochain, notre ville sera animée avec « Les Jardins en Fête ». J'espère qu'on s'y retrouvera dans une ambiance joyeuse et fraternelle.

Bonne lecture

Bien à vous,

Le Maire,

Jean-Jacques LELEU

ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES RÉSULTATS DU PREMIER TOUR

Inscrits : 1733

Votants : 1245

Nombre Abstention : 488

Exprimés (Nombre de votants – Votes
nuls et blancs) : 1208

	CANDIDATS EN PRESENCE	BUREAU 1	BUREAU 2	TOTAL
1	NATHALIE ARTAUD	5	5	10
2	FABIEN ROUSSEL	37	39	76
3	EMMANUEL MACRON	115	112	227
4	JEAN LASSALLE	28	9	37
5	MARINE LE PEN	262	202	464
6	ERIC ZEMMOUR	20	9	29
7	JEAN-LUC MELENCHON	157	93	250
8	ANNE HIDALGO	7	6	13
9	YANNICK JADOT	17	11	28
10	VALERIE PECRESSE	29	12	41
11	PHILIPPE POUTOU	7	3	10
12	NICOLAS DUPONT-AIGNAN	10	13	23
	Votes nuls	8	6	23
	Votes blancs (de couleur blanche sans mention/enveloppe vide)	17	6	23
	TOTAL	719	526	1245

Le bureau 1 se situe à la mairie, dans la salle du conseil municipal. Nous vous informons qu'une rampe d'accès aux personnes à mobilité réduite a été mise en place dans la cour à l'arrière de la mairie.

Le bureau 2 se situe dans une salle de l'ancienne école Jean Jaurès, derrière la mairie. L'entrée se fait donc dans la cour en utilisant l'impasse à la gauche de la mairie.

INFORMATIONS

CANTINE

Avis aux parents dont les enfants fréquentent le restaurant scolaire

Pour les parents qui n'auraient pas encore signalé la présence de leur enfant à la cantine le **lundi 25 avril 2022**, vous êtes priés de bien vouloir le faire en appelant la mairie au 03.22.60.39.60 avant le **vendredi 22 avril à 10h**.
D'avance, merci

PERMANENCE DES ÉLUS

Monsieur le Maire et les adjoints reçoivent uniquement sur rendez-vous. Veuillez contacter le secrétariat de mairie au 03.22.60.39.60

BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque est ouverte les :

- Mardi de 15h30 à 17h00
- Jeudi de 17h00 à 18h00

MAISON POUR TOUS

Permanence pour les locations de salle le **samedi de 11h30 à 12h30, 09.71.04.12.13 ou 06.19.35.34.33.**

AIDE JURIDIQUE

En partenariat avec Maître Saintyves Renouard, avocate indépendante à Abbeville en droit de la famille, des personnes et du patrimoine, en droit civil, en droit pénal ainsi qu'en droit des affaires, la municipalité vous propose des consultations gratuites en mairie, sur RDV au 03.22.60.39.60.

Prochaine permanence le 29 avril 2022.

CIMETIÈRE

Le cimetière est ouvert de **8h à 20h du 1^{er} avril au 31 octobre 2022.**

Des plaintes de vols dans le cimetière nous sont parvenues. C'est un problème récurrent, il peut s'agir de vols de fleurs, de plaques, de christ ou de vases.

La municipalité déplore de tels agissements dans un lieu de recueillement et assure comprendre l'indignation des familles concernées.

Le policier municipal assure des passages réguliers au cimetière et surveille le plus possible mais ne peut malheureusement pas être derrière chaque sépulture.

VIGILANCE

Soyez vigilant au démarchage à domicile concernant des collectes de fonds en faveur du peuple ukrainien qui se répand sur tout le territoire du Vimeu.

Sachez que vous pouvez déposer vos dons à l'accueil de la mairie.

RAMASSAGE DÉCHETS VERTS

Le ramassage des déchets verts a repris de façon hebdomadaire depuis le 7 avril. Il se déroule tous les jeudis.

COLLECTES DES DÉCHETS MÉNAGERS

Bac gris : mardis 19 et 26 avril, 3-10-17-24 et 31 mai

Bac jaune : vendredis 22 avril, 6 et 20 mai

Bac Verres : vendredis 29 avril, 13 et 27 mai

DÉCHETTERIE

La déchetterie est ouverte aux horaires suivants :

Du 15 avril au 31 octobre 2022

Lundi 13h30 - 18h30

Mardi 13h30 - 18h30

Mercredi 9h00-12h00/13h30 - 18h30
Jeudi 13h30 - 18h30
Vendredi 9h00-12h00/13h30 - 18h30
Samedi Ouverture en continue de 9h00 à 18h30

INFIRMIÈRES DE GARDE

Le 24 avril : Maud PARIS, Sophie HOUSSAYE et Charlotte GUILBAUT

Le 1^{er} mai : Cabinet de FRIVILLE-ESCARBOTIN

Le 8 mai : Sophie BONHOMME, Johann LHERNAULT et Hélène WATTRE

Le 15 mai : Florence DUBUS et Aline CHALVET

Le 22 mai : Lucie FLICOURT

Le 26 mai : Marie-Odile GAILLARD

Le 29 mai : Cabinet de FRIAUCOURT

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes gens qui auront atteint l'âge de 16 ans **entre le 1^{er} avril et le 30 juin 2022** devront se présenter en mairie pendant cette période, munis du livret de famille des parents et d'une pièce d'identité, en vue de leur recensement pour la Journée Défense et Citoyenneté

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

En mairie

Par internet sur service-public.fr

Par courrier (formulaire CERFA

*N°12669*02 à télécharger sur service-public.fr)*

Il faudra prévoir un justificatif d'identité et un justificatif de domicile

Pour voter aux prochaines élections législatives des 12 et 19 juin 2022, si vous n'êtes pas encore inscrit sur la liste électorale de la commune, inscrivez-vous en mairie ou en ligne jusqu'au 6 mai 2022.

Tout électeur ayant changé d'adresse au sein de la commune est prié de le signaler

en mairie, muni d'un justificatif de domicile.

Les personnes ayant changé d'état civil, divorce ou mariage (nom d'usage) doivent le signaler également.

INSCRIPTIONS A L'ÉCOLE MATERNELLE JEAN MOULIN POUR L'ANNÉE 2022 - 2023

Les inscriptions à l'école maternelle de Fressenneville pour la rentrée de septembre 2022, pour les enfants nés en 2019 et les nouveaux arrivants nés en 2017 et en 2018 auront lieu en deux temps :

1. A la mairie pour retirer un certificat d'inscription auprès de Mr Dacheux. Merci de bien vouloir vous y rendre avec **le livret de famille** et le **carton de santé** de votre enfant tous les **Jeudis de 17h à 18h** (permanence de Mr Dacheux) ou sur rendez-vous (tél. mairie : 03.22.60.39.60)

A savoir que depuis le 1^{er} janvier 2018, onze vaccinations sont obligatoires. Ces onze vaccinations sont pratiquées, sauf contre-indication médicale reconnue et, sont exigibles pour l'entrée à l'école maternelle pour tout enfant né à partir du 1^{er} janvier 2018. Lors de l'inscription, si une ou plusieurs vaccinations manquent, une inscription provisoire est faite. Il est demandé à la famille ou aux responsables légaux de fournir dans les trois mois un document attestant du début de la mise à jour de ces vaccinations.

En l'absence de ce document, l'enfant ne peut plus être admis à l'école maternelle.

Précision : La rentrée des élèves de la Toute Petite Section (enfants nés avant le 31 août 2020) n'est possible que si l'enfant est propre. La rentrée peut se faire jusqu'en janvier 2023 mais il est souhaitable de procéder dès maintenant à l'inscription aux dates indiquées ci-contre.

2. A l'école maternelle en contactant la Directrice de l'école maternelle le jeudi de 16h30 à 17h15 au 03.22.30.34.64

pour prendre un rendez-vous afin de procéder à l'inscription de votre enfant.

Les documents qui devront être apportés à l'école lors de l'inscription seront le **certificat d'inscription** remis par la mairie et **la copie des vaccinations**.
Merci.

COMPOSTEUR

Il a été installé un composteur de 900 litres aux jardins communaux à destination des locataires de jardin.



CLUB DES RETRAITÉS DYNAMIQUES

Le Club vous informe que le bureau a décidé l'annulation des deux derniers repas du mercredi ainsi que les après-midi dominos et la rencontre amicale du 1^{er} mai suite à la reprise du covid.

Une collecte a été organisée par le club lors d'un repas du mercredi et a récolté la somme de 360 € qui sera reversée au profit du peuple ukrainien.

PASSAGE DU CENTRE ITINÉRANT DE LA CARSAT

La CARSAT Hauts de France organise une nouvelle journée « les rendez-vous de la

retraite » consacrée à l'information des assurés.

Elle interviendra dans notre commune le **Mercredi 29 juin 2022.**

La prise de rendez-vous se fait au 06 08 97 89 37.

Nouveau : votre demande de retraite en quelques clics sur

www.mademandederetraiteenligne.fr

Retrouvez-les sur www.carsat-hdf.fr et www.lassuranceretraite.fr

CABINET D'INFIRMIÈRES LIBÉRALES

Nouveau à Fressenneville : un cabinet d'infirmières libérales s'est installé 18 rue Jean Jaurès. Il regroupe Mesdames FLICOURT Lucie et MANFRONI Florine joignables au 06.44.17.33.22.

DON DU SANG

Prenons 1 heure pour sauver 3 vies !

L'Etablissement Français du Sang (EFS) en collaboration avec l'ADSB du Vimeu, organise une collecte de sang, à la **salle Edith Piaf à Friville-Escarbotin, de 14h00 à 19h00 le lundi 25 avril 2022.**

Prise de rendez-vous sur Internet : mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr ou par téléphone au 03-28-54-22-58

Les Donneurs se présentant spontanément sans RDV seront acceptés, dans la limite de créneaux disponibles.

Se munir d'une pièce d'identité (obligatoire), d'un stylo personnel, d'un masque (sinon, fourni par l'EFS)

Rappel: Pour toute information complète relative au don de sang, possibilité de consulter le site internet de l'EFS: dondesang.efs.sante.fr

PARC NATUREL RÉGIONAL BAIE DE SOMME PICARDIE MARITIME

Le Parc naturel régional Baie de Somme Picardie maritime organise des réunions publiques de présentation du **PNR Rénov'Habitat** et des aides financières disponibles :

- à la mairie de Moyenneville les 03/05 - 14/06
- à la mairie d'Huchenneville les 19/04 - 17/05 - 14/06
- à la CCV le 26/04

Inscription par téléphone au 0 801 033 033 (N° vert, service et appels gratuits)

👉 PNR Rénov' Habitat est le nouveau service local pour poser toutes vos questions sur la rénovation énergétique de votre logement.

GENDARMERIE

Concernant la sécurisation des exploitations agricoles et la prévention, un guide reflexe est disponible en mairie à l'attention des exploitants de la commune.

INSERTION PROFESSIONNELLE ET EMPLOI

PORTES OUVERTES

Votre enfant souhaite poursuivre sa scolarité mais aussi découvrir le monde du travail par les stages ?

La Maison Familiale et rurale de Oisemont, 14 rue Roger Salengro propose des formations en alternance.

Pour plus de renseignements, participez aux portes ouvertes le samedi 14 mai de 9h00 à 17h00

Ou sur rendez-vous au 03.22.25.12.50 du lundi au vendredi.

OFFRE D'EMPLOI

LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU
VIMEU
RECRUTE DES ANIMATEURS(TRICES)
DIPLOME(E)S BAFA POUR SON ALSH
(H/F)

Missions :

Sous la responsabilité du coordinateur ALSH, vous assurez l'accueil et l'animation de groupes d'enfants de 3 à 12 ans. Vous participez aux différents temps de travail (préparation, animation, bilans...) organisés par le service. Vous mettez en œuvre le projet pédagogique de la structure, conformément à la politique jeunesse de la collectivité.

Profil :

BAFA complet ou en cours. Surveillant de baignade serait un plus. Permis B de préférence. Vous êtes attentif, organisé, rigoureux. Vous savez vous adapter pour répondre aux urgences. Vous avez le sens du service public.

Plusieurs postes à pourvoir pendant les vacances d'été 2022 (prévoir des jours de préparation en juin 2022).

Candidature à adresser à Monsieur le Président de la CCV 18 avenue Albert Thomas BP 60067 80534 FRIVILLE-ESCARBOTIN (joindre lettre, CV, et copie du BAFA), **avant le 30 avril 2022.**

Pour tous renseignements complémentaires : Monsieur Clément LECOMTE, coordinateur ALSH : 03.22.30.40.42 - clement.lecomte@cc-vimeu.fr

LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU
VIMEU
RECRUTE UN AGENT TECHNIQUE POUR
SON SERVICE ASSAINISSEMENT (H/F)

Missions :

Sous la responsabilité du Responsable du service assainissement, vous êtes intégré dans une équipe de 3 agents.

Il vous faudra :

- Assurer l'entretien des réseaux d'eaux usées

- Intervenir sur des opérations de pompage et de curage d'égouts et de fosses septiques
- Assurer la maintenance et la surveillance des postes de refoulement et des stations d'épuration
- Assurer l'évacuation des boues des stations d'épuration dans le cadre des plans d'épandage ou autres filières
- Prendre l'initiative d'une intervention curative et préventive de premier degré
- Vérifier et entretenir le matériel technique
- Vérifier le bon fonctionnement du traitement des eaux usées
- Assurer le service d'astreintes (une semaine par mois)

Dans le cadre de vos missions, vous conduirez un tracteur avec un attelage nécessitant le permis EC. Vous serez en contact avec les agriculteurs et les usagers du service assainissement.

Catégorie statutaire : Filière technique, grade de catégorie C. Rémunération statutaire, et régime indemnitaire lié au grade.

Profil : BEP Electrotechnique ou diplôme dans le domaine de l'assainissement. Permis exigés - B, C et EC valides.

Poste 35 heures hebdomadaires. Recrutement par voie statutaire ou CDD 3 mois renouvelable.

Candidature à adresser à Monsieur le Président de la CCV 18 avenue Albert Thomas BP60067 80534 FRIVILLE ESCARBOTIN (joindre lettre, CV), avant le **30 avril 2022.**

Pour tous renseignements complémentaires : Mme Marie QUENNEHEN, Ressources Humaines : 03.22.30.40.42 - marie.quennehen@cc-vimeu.fr

OFFRE D'EMPLOI DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

La bibliothèque départementale de la Somme recrute un assistant de conservation du patrimoine, jeunesse et numérique.

Vous pouvez consulter l'offre sur le site suivant :

<https://www.somme.fr/recrutement/bibliothecaire-assistante-2/>

Les personnes intéressées par une mobilité interne doivent transmettre leur candidature (CV et lettre de motivation) via le formulaire de candidature en ligne accessible dans la bourse de l'emploi sur intranet avant le 22 avril 2022. Leur Directeur ou Chef de Service recevra automatiquement par mail une copie de l'acte de candidature. Les candidatures exceptionnellement transmises après le 22 avril 2022 pourront être prises en compte dans le cadre de la procédure dans le cas où les candidats répondraient aux critères de grade du poste recherché et où les jurys de recrutement ne se seraient pas déjà tenus.

Profil de poste

Intitulé de la fonction : Bibliothécaire-assistant(e)

Statut : Filière culturelle – Catégorie B – Cadre d'emplois des assistants territoriaux de conservation du patrimoine et des bibliothèques

Missions : Sous l'autorité de la directrice de la Bibliothèque départementale, le bibliothécaire assistant référent de territoire soutient le développement de la lecture publique dans le secteur géographique qui lui est dévolu. Il assure la médiation entre les ressources documentaires, les services, les usagers et promeut la politique culturelle départementale dans le domaine de la lecture publique. Il participe au choix, à la constitution, à l'organisation et à la conservation des collections jeunesse. Il est chargé de la mise en valeur, de la communication des fonds et apporte aide et conseil aux usagers. Le bibliothécaire assistant est également chargé de la médiation et la formation des usagers et du réseau aux outils et contenus numériques, services innovants, proposés par la BDS.

Localisation du poste : Bibliothèque départementale de la Somme – Antenne de Saint-Riquier –

Missions et activités :

Conseil et expertise technique (avec l'appui technique de la Direction)
Gestion et valorisation du fonds documentaire jeunesse de la bibliothèque, Antenne de Saint-Riquier

Compétences requises :

- Bac +2
- DEUST ou licence professionnelle – Métiers du livre, option Bibliothèque
- Permis B exigé et pratique de la conduite en ville comme en ruralité

AGENDA DES FESTIVITÉS

• **Dimanche 24 avril**

ACPG : Souvenir des déportés

• **Dimanche 1^{er} mai**

USNF : Tournoi de foot jeunes à l'extérieur et repas dans le gymnase

• **Dimanche 8 mai**

ACPG : Fête de la victoire et repas MPT

Comité des fêtes : Brocante et marché artisanal sur la place de la République

• **Dimanche 15 mai**

Municipalité : Jardins en fête **en collaboration avec l'association des parents d'élèves**

• **Dimanche 25 mai**

USNF : Tournoi inter-entreprises en extérieur

FRESSENNEVILLE**JARDINS EN FETE**

Organisé par la Municipalité en
collaboration avec L'Association des
Parents d'Elèves



**Ouvert aux professionnels et
particuliers.**

**Réservation en mairie jusqu'au 13
mai par téléphone au
03.22.60.39.60 ou par mail :
mairie.fressenneville@wanadoo.fr**

**Message de Monsieur le
Maire suite à l'obtention
d'un label par le club de
hand de Fressenneville**

Monsieur le Président

Mesdames, Messieurs

Je vous prie de bien vouloir m'excuser de ne pouvoir être parmi vous, ce jour, retenu par des obligations antérieures.

Cependant, je tenais à me faire représenter pour affirmer ma grande satisfaction d'avoir sur notre commune un Club de cette qualité.

A travers vos performances et vos excellents résultats, votre Club fait briller les couleurs de notre commune.

Votre label, il faut l'apprécier ; il valorise tout le travail accompli en matière de qualité d'accueil des plus jeunes, de formation de l'encadrement, d'utilisation de matériel pédagogique adéquat.

Je pense que pour vous, il est la récompense de votre travail à l'entraînement, et durant les matchs.

Cette distinction démontre votre investissement.

Aussi, je tiens à vous confirmer que l'équipe municipale répondra toujours au mieux à vos attentes en fonction de ses possibilités

Bravo à vous petits et grands et vive le sport !

Le Maire, Jean-Jacques LELEU